

## Notes de lecture

---

### ■ | ENFANCE

Pierre DELION, *Le développement de l'enfant expliqué aux enfants d'aujourd'hui*, Toulouse, érès, 2013, 151 p.

Il fallait un pédopsychiatre comme Pierre Delion pour *oser* faire un livre sérieux destiné aux enfants, et accessible tant au niveau du langage qu'à celui des explications fournies.

C'est un livre qui raconte des choses exactes dans une prose naturelle, absolument pas infantilisante, et dont le ton familier devrait permettre à l'enfant d'enregistrer des vérités sur son développement. L'habitude qu'a Pierre Delion de parler *avec* les enfants lui donne un ton juste. « J'ai fini par reconnaître que j'avais de l'affection pour vous... c'est d'ailleurs en raison de ces sentiments que je vous écris ce petit livre. Si vous m'étiez indifférents, je n'aurais pas pris cette peine. »

Et le voilà qui décrit comment grandit un enfant, sa gestation, sa naissance, ses découvertes, ses craintes, les signaux qu'il fait à l'encontre de sa maman et de ceux qui l'entourent, signaux qui vont empêcher que se développent angoisse et sentiment d'abandon.

Il explique comment la toute-puissance infantile a besoin de trouver des marques, des limites, et comment la frustration qui en résulte peut être surmontée à l'aide du langage. « La poésie, c'est quand on joue avec les doudous du langage, et que ça fait de la musique dans sa tête. »

Il n'a pas peur des mots et nomme sans réserve le pénis et la vulve qui distinguent les garçons des filles.

Il raconte l'œdipe, la sublimation, le fantasme, les replaçant dans une évolution normale, ce qui ne l'empêche pas d'expliquer le trouble du comportement, ainsi que le travail du pédopsychiatre et son utilité. Il note l'importance des histoires, « celles qu'on vous raconte, celles que vous nous racontez », et tout son livre est une véritable histoire où l'on retrouve des personnages familiers issus des contes ou des BD.

Nous, les adultes, ne sommes pas oubliés dans cette histoire : parents, professionnels de l'éducation et du social peuvent y trouver largement matière à réflexion et à projet.

Son talent de conteur montre qu'on peut parler de tout avec les enfants, à condition de les prendre au sérieux et d'utiliser un langage simple qui met à portée de l'interlocuteur des notions qui pourraient paraître inintelligibles, exprimées différemment.

Lisez-le ! C'est une véritable leçon de pédagogie, et si vous vous sentez tranquille après l'avoir lu, n'hésitez pas à lire des morceaux *avec* vos enfants, comme si vous racontiez une histoire ! Et c'en est bien une !

Jacques LADSOUS

## ■ | JEUNESSE

*L'état de la jeunesse en France*, Paris, Alternatives économiques, coll. « Alternatives économiques. Poche », hors-série, n° 60, 2013, 160 p., en partenariat avec l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

Donnant une priorité à la politique en direction des jeunes, le président Hollande a promis qu'ils vivraient mieux en 2017. En espérant que cette promesse sera tenue, les chercheurs de l'INJEP, en liaison avec l'Observatoire de la jeunesse solidaire, ont réalisé un long travail sur son état actuel, pour essayer de faire émerger les points sensibles, et promouvoir de bonnes solutions.

Dans ce contexte, que faut-il attendre des efforts des pouvoirs publics pour faciliter l'insertion professionnelle des jeunes ? Les emplois aidés ont un avantage non négligeable : ils évitent à une partie de la jeunesse de patienter trop longtemps aux portes des entreprises. Une attente qui peut avoir des séquelles durables en termes de niveau de rémunération comme de qualité de l'emploi. C'est ce que l'on appelle l'« effet cicatrice ».

Mais il ne faut pas en attendre de miracle pour autant. Tant que l'économie détruira plus d'emplois qu'elle n'en crée, la situation des jeunes sur le marché du travail ne s'améliorera pas. Et multiplier les dispositifs ciblés sur une tranche d'âge peut avoir comme effet pervers de la stigmatiser aux yeux des employeurs.

Plus largement, c'est tout un pan des politiques publiques qu'il faut remettre à plat si l'on veut réellement favoriser l'autonomie des jeunes. Entre 18 ans et 25 ans, on a le droit de voter, mais pas de toucher les minima sociaux, ou alors dans des conditions très restrictives. Pourtant rien ne justifie de distinguer une majorité civile d'une majorité sociale, bien plus tardive. De même, la plupart des aides de l'État en direction des jeunes sont versées aux familles et non directement aux premiers concernés. Donner la priorité aux jeunes, c'est commencer par arrêter de les infantiliser. Et leur faire confiance.